



Assemblée générale FFB Réunion Blackball 15 juin 2019

Réunion animée par Nicolas Henric

Membres présents :

Éric Vaquier (CD) – Sylvie Vaquier (CD) – Viviane Rouchon (CD - Pays de la Loire) – François Pouilhe (CD - Nouvelle Aquitaine) – Olivier Tancrez (Île de France) – Claudine Mesny (CD – Île de France) – Marie-Paule Gros (Méditerranée) – Roland Gros (Méditerranée) – Jean-Michel Delamarche (Bretagne) – Nathalie Castel (Occitanie) - Dominique Corvaisier (Rhône Alpes) – Christian Baizet (Rhône-Alpes)

Le constat actuel :

- les TN se pratiquent avec un trop grand nombre de joueurs, et se déroulent sur des plages horaires tardives, le vendredi soir et le samedi soir, parfois jusqu'à 4h du matin
- la lisibilité pour le public éventuel dans la salle de compétition est difficile, de par la multiplicité des catégories et du nombre important de joueurs
- le niveau des compétiteurs, dans les premiers tours, n'est pas de niveau national puisque chaque licencié peut s'inscrire, sans critères de classement ou de performance sportive au préalable

Le projet de réforme à l'étude, a pour but d'augmenter la qualité des tournois :

- sur le plan organisationnel : réduire le nombre de joueurs et de tables pour une charge moins lourde pour les organisateurs et dérouler la compétition sur des horaires plus raisonnables
- sur la visibilité : moins de tables et de joueurs engendrent une meilleure compréhension de l'événement in situ par le public
- sur le plan sportif : les joueurs inscrits seront issus de classements ou de qualifications régionales

Une partie des joueurs, ne pouvant plus accéder aux tournois nationaux, vont participer aux tournois régionaux. Les ligues sont invitées à développer un circuit régional, basé sur l'organisation des tournois organisés dans les ligues de Bretagne, des Pays de la Loire, du Centre, de Normandie et des Hauts de France. Améliorer l'attractivité des tournois régionaux, favorise également l'augmentation du nombre de licenciés ; la qualité des compétitions régionales attirant les joueurs d'autres associations de blackball non fédérées.

Points soulevés :

Les spécificités régionales doivent être prises en compte afin d'éviter un échec à l'instar du circuit en Île de France.

Demande d'amélioration des informations de la CNB vers les responsables de ligues. Il est établi que la communication est effectivement perfectible et que la CNB porte une attention particulière à informer au mieux les ligues. Une réunion avait été provoquée pour le mois de mai, à laquelle peu de ligues ont répondu voir laissé l'invitation sans réponse.

Des ligues souhaitent un accompagnement dans le développement de la discipline. Les responsables régionaux blackball ne sont pas tous formés aux outils, et certains dirigeants de ligues, ont besoin de plus d'informations concernant l'organisation et le développement du blackball. Il est annoncé qu'une formation au logiciel BâP, à destination des responsables régionaux sera mise en place fin août, à Rungis, le 31 août et 1^{er} septembre. Suite à cette formation, les ligues seront invitées à utiliser le logiciel pour centraliser et harmoniser les résultats sur tout le territoire. Certaines ligues contestent l'efficacité du logiciel et préfèrent continuer à utiliser leur propre logiciel.

D'autres ligues nous informent que l'acquisition d'un parc de billards est à l'étude, pour une mise en place d'un circuit régional, pour la saison 2020/2021.

Le nombre de qualifiés aux championnats de France est établi sur le nombre de licenciés dans la discipline. Il est avéré que des clubs ont volontairement coché la case blackball, au lieu de carambole, afin d'augmenter le nombre de joueurs qualifiés. Il est demandé que les proratas soient calculés sur le nombre de compétiteurs, avec présentation des tableaux éliminatoires de ligue, pour une plus juste qualification.

Une demande spécifique est formulée pour les champions de France en titre. Un champion de France ne peut concourir en compétitions régionales, dans sa catégorie, puisqu'il est automatiquement qualifié pour les finales du championnat de France. Il est demandé que le choix lui soit laissé, d'être qualifié directement, ou de pouvoir participer aux compétitions régionales sans être automatiquement qualifié.

Nicolas HENRIC